

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Bell: Monsieur l'Orateur, puis-je simplement demander à l'un de nos brillants jeunes ministres de nous confirmer que nous poursuivrons l'étude de ce bill demain et celle de l'autre série de lois? Je serais même disposé à accepter la parole du très honorable whip du gouvernement à ce sujet.

M. Forest: Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'annoncer quel sera le programme des travaux de la Chambre demain. Nous poursuivrons avec le bill que nous avons discuté aujourd'hui, soit le bill n° C-151, et lorsque nous aurons terminé, la Chambre sera saisie du n° 12 de l'ordre du jour, le bill modifiant la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Si nous terminons ces travaux, la Chambre s'occupera du n° 33, c'est-à-dire du bill S-14, loi modifiant la loi sur l'aéronautique. Après nous passerions au n° 41, loi modifiant la loi sur la protection des eaux navigables.

[Français]

• (10.00 p.m.)

DÉBAT À L'AJOURNEMENT

Une motion portant ajournement de la Chambre, aux termes de l'article n° 40 du Règlement étant censée avoir été présentée.

LES FINANCES—PRÊT AU BRÉSIL

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur le président, j'ai posé au ministre des Finances (M. Benson) une question sur le prêt de \$850,000, sans intérêt, consenti au Brésil et je n'ai reçu aucune réponse.

Depuis quelque temps, nous avons vu, par exemple, la Société centrale d'hypothèques et de logement augmenter ses taux d'intérêt à un niveau qui contribue à l'inflation qui sévit au pays.

Depuis le début de 1969, nous avons eu la nouvelle que, dorénavant, ceux qui voudront acheter une maison devront payer un intérêt de 9½ p. 100, car la Société centrale d'hypothèques et de logement a porté l'intérêt à ce taux usurier.

Nous pourrions qualifier d'acte de piraterie le geste de ceux qui ont causé cet état de choses, en enlevant, pour ainsi dire, à certaines familles canadiennes le droit de construire une maison. Actuellement, si le chef de famille ne gagne pas \$10,000 par année, il ne peut songer à se faire construire une maison.

Le ministre des Transports (M. Hellyer) a été nommé pour faire partie d'une commission royale d'enquête sur la construction domiciliaire et il a parcouru 26,000 milles,

[M. l'Orateur suppléant.]

allant de ville en ville, pour déterminer ce qui n'allait pas dans le domaine de la construction. Or, si une enquête qui coûte aussi cher n'a contribué qu'à faire augmenter les taux d'intérêt, alors que nous prêtons à l'étranger sans intérêt, je suis d'avis qu'il s'agit d'une exploitation éhontée. Devant une injustice aussi flagrante, le peuple canadien ne peut pas être d'accord avec le gouvernement et il regrette qu'un gouvernement majoritaire pratique la bigoterie à une aussi haute échelle.

Alors que le gouvernement contracte des emprunts, il prête la somme de \$850,000, remboursable dans 50 ans, pour la construction d'un aéroport au Brésil, et ce sans intérêt, sans doute, puisqu'on préfère ne pas nous donner de réponse.

Comme le ministre des Finances n'a pas trouvé de solution à ce problème surtout lorsque nous lui demandons de mettre la Banque du Canada au service des Canadiens, je dis qu'un tel prêt est injustifiable, au moment où la Société centrale d'hypothèques et de logement augmente son taux à 9½ p. 100. Il y a une limite à la patience et nous l'avons atteinte. S'il ne se trouve personne, au Canada, pour alerter l'opinion publique, on connaîtra demain des conditions très difficiles.

D'ailleurs, si nous nous reportons à la révolution française de 1793, alors que le roi de France perdit son trône et tomba sous le couperet de la guillotine, nous constatons qu'il en fut ainsi parce que le petit peuple était fatigué et dégoûté de l'indifférence des gouvernants à son égard. Au fait, ces gouvernants n'avaient pas su écouter les murmures de mécontentement qui avaient précédé cette effroyable catastrophe.

On dit souvent que quand le bâtiment va, tout va. Or, si nous pouvons prêter au Brésil, sans intérêt, pourquoi, au lieu d'augmenter les taux d'intérêt, n'accorderions-nous pas des subventions de 4 ou de 5 p. 100 sur le prix d'achat d'une maison, afin que chacun puisse posséder sa maison?

Nous avons l'impression que le peuple canadien, parce qu'il y est forcé, doit continuer à payer des intérêts sur un montant de cinq milliards 300 millions pour l'année 1968, comparativement à trois milliards 300 millions pour l'année précédente. Est-ce logique? Est-ce là le prix de la «trudeumanie» permettant l'élection grâce à la caisse électorale qui, ayant été financée par des exploités à outrance, permet encore, aujourd'hui, d'étouffer comme une pieuvre toute vie humaine?

Ces financiers contrôlent le sang économique de la nation; d'ailleurs, nous nous en rendons compte tous les jours, car, sans leur permission, nul ne peut respirer. Et demain,